



Déclaration de Léonce SESSOU, Secrétaire Exécutif de l'ACTA sur la mise en œuvre des avertissements sanitaires illustrés en Mauritanie.

Les avertissements sanitaires illustrés sensibiliseront efficacement les Mauritaniens sur les dangers du tabac, contribuant ainsi à réduire la consommation.

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Lomé, 11 Mars 2022

L'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (ACTA) se réjouit de l'information concernant la mise en œuvre des avertissements sanitaires illustrés sur les paquets de cigarettes en Mauritanie. Prévu par [la loi de lutte antitabac de 2018](#), un [arrêté du ministre de la Santé](#) de février 2020 a accordé à l'industrie du tabac un délai de neuf mois pour se conformer à cette nouvelle exigence relative aux avertissements graphiques couvrant au moins 70 % des surfaces principales de chaque paquet de cigarettes.

L'ACTA note avec satisfaction que malgré les tentatives de l'industrie du tabac de retarder la mise en œuvre de l'arrêté, celle-ci est devenue une réalité.

Selon l'OMS, les avertissements sanitaires illustrés de grande taille, y compris les emballages neutres, accompagnés de messages percutants, [ont le potentiel d'encourager davantage de personnes à arrêter de fumer.](#)

Les gouvernements africains ont la responsabilité de protéger la santé et le bien-être de leurs populations. L'adoption de telles lois et politiques de protection est excellente pour la santé publique, mais elles ne servent à rien si elles ne sont pas effectivement mises en œuvre.

L'ACTA félicite le gouvernement mauritanien pour avoir veillé à la mise en œuvre des avertissements sanitaires illustrés sur les paquets de produits du tabac et appelle les autorités à s'assurer que la mesure est respectée par toutes les parties concernées. L'alliance salue également ses partenaires de la société civile dans le pays qui, malgré les défis, y compris l'ingérence apparente de l'industrie du tabac, ont continué à se battre pour cette grande réalisation.

C'est un exemple qui mérite d'être imité par d'autres pays africains.

Contact media: AYONGI. CALEB

Email: ayong@atca-africa.org

L'Alliance pour Contrôle du Tabac en Afrique (ACTA) est un réseau panafricain d'organisations de la société civile à but non lucratif et apolitique dont le siège est à Lomé, au Togo. Avec des membres dans 39 pays, l'ACTA se consacre à la promotion de la santé publique et la prévention de l'épidémie du tabagisme sur le continent.